

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
CAISSE DES JARDINS DE L'OUEST DE PORTNEUF
TENUE LE 16 AVRIL 2025, À 18H30
PAR CONFÉRENCE WEB**

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Pour l'assemblée générale annuelle tenue le 16 avril 2025 à 18h30 par conférence web, 24 personnes se sont branchées à la conférence sur le Web et 23 personnes ont visionné en réécoute l'AGA

Madame Véronique Beaulieu, agis comme animatrice de cette assemblée et présente Mme Josée Langlois, présidente du conseil d'administration, Mme Pascale Cloutier, vice-présidente et M. Christian Fournier, directeur général de la Caisse de l'Ouest de Portneuf.

La secrétaire du conseil d'administration, madame Patricia Déry, étant absente, le directeur général, M. Christian Fournier agit comme secrétaire de l'assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Mme Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres et par la suite un message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier, est présenté aux membres.

La présidente, Mme Josée Langlois déclare l'assemblée ouverte. Il est 18h36.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

L'animatrice de l'assemblée énonce les règles de fonctionnement pour faciliter le déroulement de l'assemblée.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Mesdames Chantal Blais, adjointe à la direction et Josée Tessier, agente, soutien technique, tous deux employés de la Caisse de l'Ouest de Portneuf agissent comme scrutateurs de l'assemblée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Christian Fournier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024

Puisque le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2024 a été déposé sur le site internet de la caisse et que les membres ont eu la possibilité d'en prendre connaissance, il n'y a pas de lecture ou de résumé du procès-verbal.

La présidente, madame Josée Langlois, demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024 soit accepté.

Adopté à l'unanimité

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du Conseil d'administration

Madame Langlois débute en présentant les membres du conseil d'administration de la Caisse de l'Ouest de Portneuf.

Par la suite, l'animatrice, Mme Beaulieu, avec la présidente, Mme Langlois, échange sur les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixées :

- Présents pour les membres
- Des solutions numériques innovantes
- Évolution du réseau de distribution
- Modernisation du siège social

La présidente, Mme Langlois, profite de ce moment pour remercier les gens composant la Caisse de l'Ouest de Portneuf, employés, gestionnaires et administrateurs.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles de déontologie

La présidente, Mme Langlois, présente le bilan de la surveillance relative aux trois règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent
- La Caisse a octroyé un contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code dans le respect des règles.

3.3 Rapport financier

Mme Beaulieu invite le directeur général à présenter les états financiers de la Caisse de l'Ouest de Portneuf pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2024.

Les membres de l'assemblée sont invités à regarder une courte vidéo faisant la présentation des résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Le directeur général mentionne que les résultats témoignent de la confiance des membres envers la coopérative de services financiers et qu'ils reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse.

Le directeur général présente les résultats financiers de la caisse.

Le volume d'affaires sous gestion de 1,35 G\$ est en hausse de 5,9% par rapport à l'année précédente. L'actif de la caisse s'est établi à 673,95 M\$, une hausse de 4,82 % par rapport à l'an passé. Le passif de la caisse est de 560,11 M\$, affichant une croissance de 4,79%. Au 31 décembre 2024, l'avoir de la caisse a connu une augmentation, passant à 83,84 M\$, soit une croissance de 4,99%.

Pour ce qui est de l'état des résultats, les excédents d'opération sont de l'ordre de 10,53 M\$ au 31 décembre 2024 comparativement à 8,90 M\$ au 31 décembre 2023 soit une variation positive de 18,32%.

Au niveau des excédents nets de l'exercice après ristourne aux membres, le directeur mentionne une augmentation de 112,21% pour un total de 3,67 M\$. L'écart principal provient de l'écriture comptable des produits dérivés.

--	--

Le directeur poursuit avec le Centre Desjardins Entreprise Québec. Il mentionne que le 1^{er} avril 2024, les centres Desjardins Entreprises de Québec-Portneuf et Québec-Capital fusionnaient. Le CDE Québec c’est 42 000 membres et 130 employés.

Après un an, les résultats sont très positifs avec un volume d’affaires de 20 G\$ ce qui en fait un chef de file au Québec.

Mme Beaulieu félicite toute l’équipe pour cette belle réussite de l’année 2024.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

L’animatrice, Mme Beaulieu invite la vice-présidente, Mme Cloutier, à poursuivre en présentant l’utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu ainsi que les autres engagements dans le milieu.

Mme Cloutier débute en mentionnant que la Caisse appuie un grand nombre d’organismes et d’institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté.

Elle poursuit en présentant un tableau d’utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu. Grâce à ce fonds et au programme de dons et commandites, la caisse a contribué à retourner 306 931 \$ dans la communauté pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d’activités.

Des projets que la caisse a soutenus via son Fonds d’aide au développement du milieu dans la communauté pour l’année 2024 sont également présentés par la présidente.

Le directeur présente les résultats pour le secteur de la région de Portneuf sur les différents leviers d’engagement et programmes en éducation financière (Caisse scolaire, La Ruche, Fonds Grand Mouvement, Créavenir, Microcrédit Desjardins et fonds d’entraide Desjardins).

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres sont invités à s’adresser aux membres du conseil d’administration via la plateforme Web s’ils ont des questions ou commentaires.

Mme Langlois profite du moment d’attente des questions pour parler du 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins.

Aucune question n’est soulevée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation des propositions sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote différé)

L’animatrice mentionne que l’assemblée vise à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté. Les membres de l’assemblée sont invités à regarder une capsule vidéo qui présente cet élément distinctif de notre coopérative.

Elle mentionne également que les membres seront appelés à voter après la présentation de ce soir. Toute la documentation de référence sera disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

La recommandation pour l’adoption de la répartition des excédents annuels et le versement au FADM pour l’année 2024 est expliquée par le directeur général, tel que proposé par le conseil d’administration et tel qu’il apparaît ci-dessous :

--	--

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS			EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres			4 495
Virements réglementaires et autres ajustements			(408)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹		(866)	
• Autres éléments du résultat		322	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024		137	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)		(1)	
Solde des excédents à répartir			4 087
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM			(970)
• Ristourne		(1 064)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne		239	
• Affectation au FADM		(145)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)			0
Affectation à la réserve générale			(3 117)
Solde des excédents à répartir			0

FADM

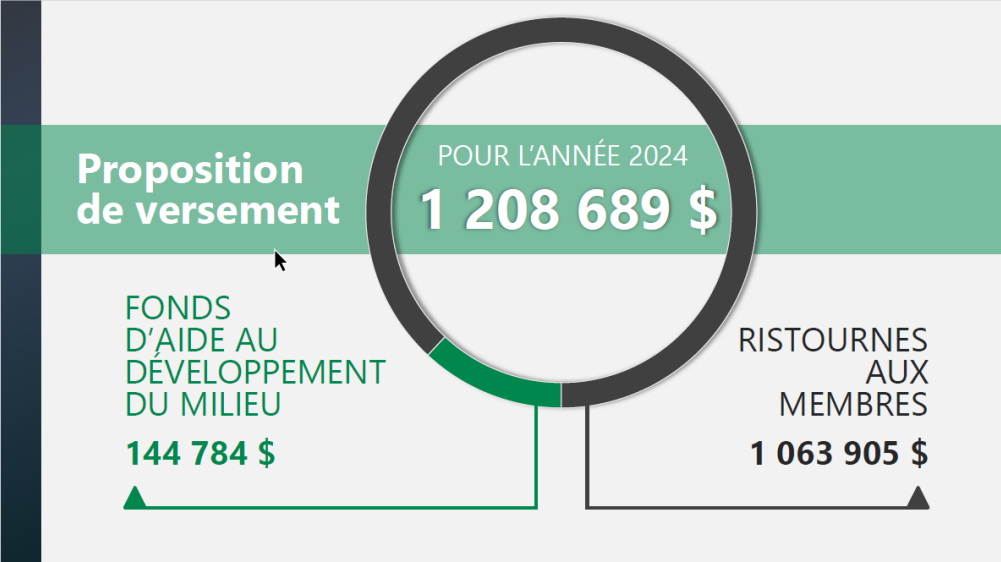
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹

L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		129
Épargne et placements		183
Fonds	0,58 \$	71
Prêts et marges de crédit		249
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	144
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	69
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	197
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	21
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 064

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le projet de répartition des excédents annuels et le versement au FADM pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 soient soumis au vote après l'assemblée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

L'animatrice débute en précisant le rôle de chacun des officiers.

La présidente, Mme Langlois, agira comme présidente d'élection. M. Fournier, secrétaire adjoint, agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Avant d’ouvrir la période d’élection, l’animatrice effectue un rappel de la démarche du profil collectif, le processus d’appel de candidatures et le rôle du conseil d’administration.

Par la suite, au nom du comité de mise en candidature, la vice-présidente, Mme Pascale Cloutier, présente le rapport en vue de l’élection des administrateurs.

Ce rapport fait mention de la méthode de diffusion, la période de l’affichage et les critères recherchés pour pourvoir les 3 postes au conseil d’administration à l’assemblée générale annuelle de 2025.

Suite à l’appel de candidatures, la caisse a reçu une candidature qui répond aux critères recherchés. Un document de présentation du candidat éligible a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande.

Mme Cloutier présente le candidat éligible reçu soit :

Monsieur Francis Ouellette

5.2.3 Présentation des personnes candidates

La présidente, Mme Langlois, invite le candidat à venir se présenter.

5.2.4 Élection par acclamation

Considérant que le nombre de mises en candidature reçue dans les délais est *inférieur* au nombre de postes à combler, la présidente d’élection déclare élu sans opposition au poste universel :

Monsieur Francis Ouellette,

au poste d’administrateur, pour une durée de trois (3) ans.

5.3 Précision sur l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats

L’animatrice, Mme Beaulieu, donne les précisions sur l’exercice de vote et explique en détail la démarche.

Les membres de l’assemblée sont appelés à voter sur les éléments suivants sur les excédents annuels et les ristournes.

- Seuls les membres de plein droit pourront voter
- La réécoute de l’assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse
- Toute la documentation de référence (rapports annuel et financier complets ainsi que la revue annuelle 2024 qui met en valeur les réalisations de la Caisse) est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

L’animatrice mentionne que la période de votation sera ouverte pour 4 jours, soit du 16 avril au 20 avril 2024 jusqu’à 23h59.

Précisions sur l’annonce des résultats

Elle poursuit en mentionnant que les résultats des votes demeurent confidentiels jusqu’au moment du dévoilement qui sera publié 24h à 48h après la période de votation. Les votes seront publiés sur le microsite de la Caisse et c’est ce qui mettra fin officiellement à l’assemblée générale de la Caisse.

--	--

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

L'animatrice invite la présidente à prendre la parole.

Mme Langlois procède aux remerciements :

Aux membres pour leur participation à cette assemblée générale annuelle virtuelle;

M. Ouellette nouvellement réélu détenant une grande expérience pour son engagement concret au sein du Mouvement Desjardins;

Aux administrateurs sortant pour leur implication au conseil d'administration ces dernières années;

Au directeur général et à son personnel pour le support professionnel qu'ils accordent à leurs dirigeants;

À l'animatrice, madame Véronique Beaulieu, qui par son animation a su contribuer au bon déroulement de cette assemblée générale.

Votation en différé

7. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La diffusion des résultats sur le microsite de la Caisse le 22 avril 2024 à 11h58 a officialisé la levée de l'assemblée générale annuelle de la Caisse de l'Ouest de Portneuf.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

- Proposition sur la répartition des excédents annuels et le versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes : 85 % des membres votants ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

Josée Langlois
Présidente

Christian Fournier
Secrétaire adjoint